

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Formation Diagnostic Technique Immobilier

MODULE PLOMB SANS MENTION V092024

Responsable Formation : M. MARTINEZ Stéphane





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

● A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

L'apprenant doit être :

- attiré par le milieu du diagnostic immobilier et de l'expertise en bâtiment,
- être autonome, organisé et dynamique,
- être désireux d'intégrer un marché en pleine croissance,
- d'avoir la ferme volonté de réussir et vous avez un tempérament commercial.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

● LES CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

● NIVEAU MINIMUM EXIGÉ

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

● OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation et des certifications, l'apprenant sera capable de :

- Être capable de mettre en œuvre les dispositions réglementaires,
- Identifier les localisations potentielles des matériaux susceptibles de contenir du plomb,
- Identifier les risques liés à une exposition et/ou intoxication,
- Connaître les responsabilités et la mission du diagnostiqueur,
- D'établir un rapport de diagnostic,
- Se préparer à la certification de personne.

● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

«Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

Introduction (1h00)

L'utilisation de la peinture au plomb dans le bâtiment

Les effets nocifs sur la santé :

- Chez l'adulte
- Chez l'enfant
- Métabolisme du plomb

Objectif : Connaître les bases du plomb et ses effets sur la santé.

Cours de formation / Photos et illustrations

Textes réglementaires (2h00)

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP)

- Les objectifs
- Les obligations

Objectif : Appréhender et comprendre les textes régissant le diagnostic plomb

Cours de formation / Normes et arrêtés

Le protocole de réalisation du CREP (4h00)

- Préparation de la mission
- Objet de la mission
- Identification du bien (objet de la mission)
- Calibrage de l'appareil à fluorescence X
- Identification des locaux et des zones
- Identification des revêtements
- Identification des unités de diagnostics (UD)
- Effectuer les mesures
- Définir l'état de conservation des revêtements contenant du plomb
- Classer les unités de diagnostic
- Évaluer les facteurs de dégradation du bâti
- Rédiger le rapport et les conclusions

Objectif : Apprendre le protocole de la réalisation du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Normes et arrêtés

Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

Jour 2 :

Obligations du propriétaire (3h00)

Matériel nécessaire à la réalisation du CREP

Rôle de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

Autres missions en lien avec le diagnostic plomb

- Prélèvement pour analyse chimique
- Réalisation d'un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIPP)
- Prélèvement de poussière au sol

Matériel nécessaire à la réalisation du CREP

Rôle de la personne compétente en radioprotection

Objectif : Connaître toutes les obligations liées à la réalisation du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Autres missions en lien avec le diagnostic plomb

Plomb avant travaux (4h00)

Objectif : Connaître toutes les spécificités du plomb avant travaux

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

Jour 3 :

Synthèse de la formation (7h00)

- Préparation à la certification.
- Evaluation des acquis et bilan de la formation.
- Etudes de cas.
- Tour de table.

Objectif : Se préparer à la certification du diagnostic plomb

Moyens pédagogiques : Exercice / QCM

PRÉSENTATION STÉPHANE MARTINEZ :

Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : FDTI Saint Jean de Védas (34430)

M. MARTINEZ est responsable de formation et dirigeant de SARL FDTI depuis 2010.

M. MARTINEZ est aussi Expert en Diagnostic Technique Immobilier et Pathologie du Bâtiment près la Cour d'Appel de Montpellier.

Son expérience :

De 2007 à 2015 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – DPE – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

Amiante : contrôle de tous les Bâtiments des villes de Nîmes, Vauvert Bellegarde, Caveirac, Clarensac, Aramon, Générac....

DPE : Réalisation des différents DPE (logements individuels, immeuble,...) – Membre du comité de suivi des avancées réglementaires du domaine du DPE et de l'audit énergétique en collaboration avec le Ministère chargé du logement.

Plomb : Agrée DDE, réalisation de contrôle pour la DASS

Termites : travail en collaboration avec la ville de Nîmes afin de remonter les informations recueillies sur divers sites en vue de réaliser une cartographie de la ville.

Gaz : accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

Electricité : Accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

● EXPERIENCE ET COMPETENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET METHODE D'ANIMATION

- ☒ Formation en salle avec tables et chaises pour 15 personnes (2 m2 règlementaires par personne)
- ☒ Présence de supports de cours sur l'espace personnel de la plateforme Digiforma
- ☒ Présence de QCM via le logiciel Évalbox
- ☒ Présence de textes règlementaires et modèles de rapports vierges
- ☒ Tableau blanc
- ☒ Présence d'un vidéo projecteur pour diffusion support de cours annexes
- ☒ Présence d'une valise pédagogique
- ☒ Émargements sur la plateforme Digiforma pour les apprenants + formateurs
- ☒ WIFI disponible
- ☒ Présence consommables tels que café, sucre, papier toilette etc....
- ☒ Présence d'une salle d'attente pour accueil des candidats et pour attente pendant les certifications
- ☒ Présence de bureaux fermés pour les certifications

EVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- ☒ QCM en cours de formation
- ☒ Certification du module plomb sans mention par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES EVALUATION ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISEE PAR LA FORMATION

- ☒ Attestation de formation plomb sans mention
- ☒ Certificat pour le module : plomb sans mention : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier

LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame PARENA Laure

Adresse :

730 rue Théophraste Renaudot
34430 Saint Jean de Védas

Tel : 04 67 50 50 58

Mail : lparena@fdti.fr

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● LA DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

Durée de la formation : 3 jours (21 heures)

● DEBUT ET FIN DE L'ACTION :

A définir

● LES HORAIRES :

8h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00

● LE LIEU

A définir

● ORGANISATION FORMATION :

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● TAILLE DU GROUPE :

Entre 4 et 15 stagiaires.